

Monsieur Thierry LÉGER
Directeur Général
SCOR SE
5 avenue Kléber
75 795 Paris Cedex

A Neuilly-sur-Seine, le 01 avril 2026

Monsieur Léger,

Conformément aux dispositions de l'article L. 821-4 du code de commerce, nous vous confirmons notre affiliation au réseau international PwC constitué d'entités légalement autonomes et indépendantes.

Nous vous informons également que :

- Le montant de nos honoraires au titre de notre mission de certification des comptes de votre entité pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élève à 0 euros hors taxes.
- Le montant de nos honoraires au titre des missions autres que la certification des comptes et des prestations, que nous avons fournies à votre entité pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élève à 0 euros hors taxes.
- Au mieux de notre connaissance, le montant global des honoraires de notre réseau pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, au titre des prestations fournies à votre entité ainsi qu'aux personnes ou entités qui la contrôlent ou qui sont contrôlées par elle, au sens des I et II de l'article L. 233-3 du code de commerce, s'élève à 4 701 710 euros hors taxes au titre principalement de services de conformité fiscale, de services d'accompagnement en matière comptable, actuariel et de gestion de projets.

Nous vous rappelons que ces informations sont à mettre à la disposition des actionnaires à votre siège social.

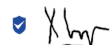
Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Le commissaire aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



Sébastien ARNAULT



Xavier CRÉPON

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*